



Le patron d'Ultramar
aura réalisé ses rêves

Page 4

Jean Gaulin

Astral achète deux autres
stations de radio

Page 2



CAHIER D | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 7 JUIN 2001

La Presse

BOURSES

Mills-Cambridge: 400 millions à Boisbriand ou rien du tout au Québec

LAURIER CLOUTIER

Mills-Cambridge investira à Boisbriand 400 millions de dollars dans son centre commercial de 200 magasins... ou rien du tout au Québec.

Les propos de Paul W. Gleeson et Barry A. McKay, respectivement vice-président au développement et vice-président à la location d'Ivanhoé Cambridge, n'ont rien d'une menace, mais ils ne veulent risquer leurs capitaux qu'à Boisbriand, expliquent-ils à *La Presse*.

Ils avouent leur surprise devant l'offensive lancée, mardi, par le nouveau Comité des marchands de la Rive-Nord contre leur projet de 1,2 million de pieds carrés. Le porte-parole, Pierre Raiche, donnera une conférence de presse aujourd'hui pour expliquer davantage, au nom des 600 détaillants des sept centres commerciaux de la Rive-Nord, le désir du Comité de sauver des terres agricoles de Boisbriand. M. Raiche a refusé de rencontrer MM. Gleeson et McKay cette semaine, disent-ils.

Les vice-présidents travaillent d'arrache-pied depuis un an pour concrétiser ce projet devant

attirer au Québec des magasins entrepôts de compagnies américaines, pour la plupart. Ils ont examiné 21 emplacements avant de choisir un terrain de 10 millions de pieds carrés longeant les autoroutes 13 et 640.

Leur projet doit créer 5200 emplois durant les 16 mois de construction et, par la suite, 5600 emplois directs et indirects.

Mills-Cambridge l'a présenté jusqu'ici à 30 groupes, comprenant des détaillants, Tourisme Montréal et la chambre de commerce locale, et a obtenu de nombreux appuis, mais pas encore celui de l'Union des producteurs agricoles.

La Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a refusé de dézo-ner ces terres de Boisbriand, en septembre dernier. C'est une décision préliminaire « normale », estime MM. Gleeson et McKay, qui représenteront leur dossier à la CPTAQ cet automne.

Mills-Cambridge est une coentreprise de Mills Corp., de New York, et d'Ivanhoé Cambridge, deux géants détenant plus de 70 centres commerciaux en Amérique du Nord.

Le centre commercial hybride (magasins et divertissement) de Boisbriand a besoin d'un bassin de population de deux millions de personnes pour attirer 15 à 20 millions de visiteurs par année, dont 20 à 25 % de touristes. D'où le

choix de la proximité de Montréal et de Tremblant pour créer une nouvelle destination à l'intention de visiteurs voulant y consacrer 2,5 à 4 heures.

Les détaillants locaux n'en souffriront pas, assurent MM. Gleeson et McKay. Les 12 Mills américains n'ont eu qu'un effet passager sur les ventes des magasins des environs. Pourtant, le nombre de pieds carrés de centres commerciaux par habitant aux États-Unis est le double de celui du Canada, soit 19,8 pieds comparativement à 11 pieds au Canada et 9,2 pieds au Québec.

D'ici décembre ou janvier, Mills-Cambridge compte décrocher les autorisations de la CPTAQ et de la municipalité. Les travaux commencent à l'automne 2002.

Mills-Cambridge doit amorcer l'an prochain la construction d'un centre commercial de 350 millions de dollars à Vaughn, près de Toronto, suivi par celui de Boisbriand, et de deux autres en Colombie-Britannique et en Alberta.

Celui de Vaughn (40 % en prélocation) comptera Burlington Coat, Van Indoor Skate Board, Jillian et Olde Hide House, sans parler de l'arrivée possible de détaillants comme Gap et Old Navy qui pourraient aussi ouvrir à Boisbriand. Les promoteurs immobiliers se sont d'abord opposés au projet de Vaughn, le retardant d'un an, avant de l'appuyer.

LES MARCHÉS				
CDNX	Composé	3363,28	▲	8,61
	Variation du jour	0,26%	An	-2,17%
TORONTO	TSE 300	8194,40	▼	-64,40
	Variation du jour	-0,78%	An	-14,26%
NEW YORK	Dow Jones	11070,24	▼	-105,60
	Variation du jour	-0,94%	An	2,38%
S&P 500		1270,03		-13,54
	Variation du jour	-1,05%	An	-13,68%
NASDAQ		2217,73		-15,93
	Variation du jour	-0,71%	An	-42,24%
DOLLAR CAN		65,54	€US	0,21
	Variation du jour	0,32%	An	-3,06%
DOLLAR CAN		77,20	€EURO	0,73
	Variation du jour	0,95%	An	9,85%
OR		265,70	\$US	0,00
	Variation du jour	0,00%	An	-7,49%
PÉTROLE		29,16	\$US	0,31
	Variation du jour	1,07%	An	3,59%

Publicis fait maison nette

HÉLÈNE BARIL

LA DIVISION montréalaise de Publicis Canada a discrètement mis à la porte toute son équipe de création pour faire place à du sang neuf et tenter de reconquérir le marché publicitaire québécois.

Ce remaniement était nécessaire pour « redevenir la référence créative sur le marché », a expliqué hier le grand patron de Publicis Canada, Yves Gougoux, en entrevue à *La Presse*.

Selon le président de Publicis Canada, la division québécoise s'est offert un changement complet de garde-robe. « On aurait pu le faire graduellement, mais ça n'aurait pas eu le même impact », a-t-il dit.

C'est Michel Beaudet, un ancien de l'agence BBDO, qui aura la responsabilité de ranimer la flamme créative de Publicis. Il prend la place de Jean Gamache, qui était avec l'agence depuis cinq ans, et de Steve Crawford. Tous deux occupaient des postes de vice-présidents.

Michel Beaudet s'est entouré de six de ses amis venus d'un peu partout chez la concurrence : Michel Van Houtte, Éric Chavagnac, Patrick Chaubet, Maxime Patenaude, Jacqueline Zegray et Marcus Hilderbrand. Il a aussi fait appel à Caroline Jarvis, qui était chez Publicis à Vancouver. La nouvelle équipe est à pied d'oeuvre depuis mardi.

Yves Gougoux reconnaît que la dernière année a été éprouvante pour Publicis au Québec. L'agence a perdu des clients importants, comme Chrysler Canada, les magasins Metro et *La Presse*. Malgré tout, les revenus de l'agence ont augmenté de 4 à 5 % l'an dernier, pour atteindre les 22 millions de dollars, a-t-il souligné.

Pendant la même période, les revenus globaux de Publicis ont fait un bond de 40 % et ceux de Publicis Canada ont augmenté de 20 %.

Voir PUBLICIS en D2

JACQUES BENOIT

Les ventes des grands magasins, qui augmentent depuis le printemps 2000, ont poursuivi leur mouvement à la hausse en avril, avec une progression de 0,6 % par rapport au mois précédent.

En données désaisonnalisées, les ventes ont ainsi atteint 1,641 milliard de dollars, comparativement à 1,631 milliard en mars, a fait savoir hier Statistique Canada.

« Au niveau de la consommation, la croissance se maintient, les ménages sont au rendez-vous. C'est une légère hausse, mais assez intéressante », notait hier l'économiste Denis Boudreau, des bureaux de Montréal de l'organisme.

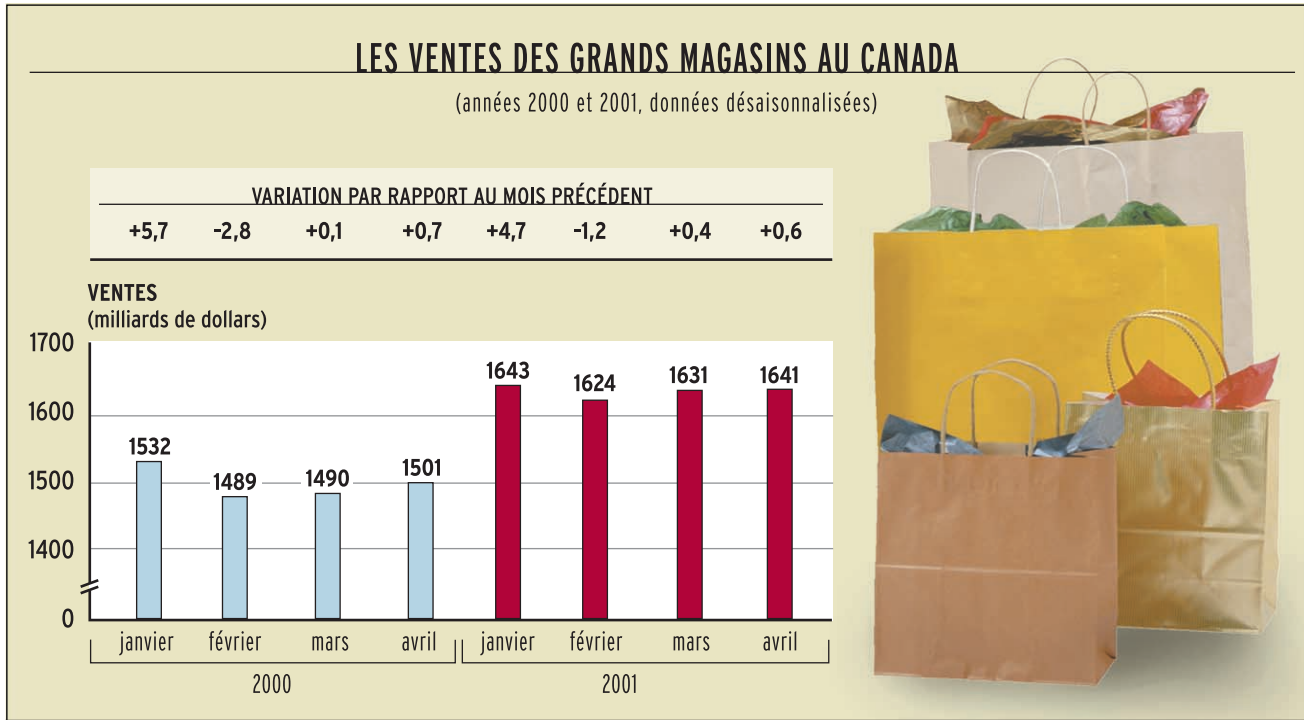
C'est la troisième augmentation depuis le début de l'année (voir le tableau), l'exception ayant été février où les ventes ont reculé (-1,2 %), comme cela avait d'ailleurs également été le cas en février 2000.

Ce mouvement à la hausse qui se maintient concorde avec les autres données d'ordre économique, sur le produit intérieur brut (PIB), les ventes au détail, etc., souligne l'économiste de Statistique Canada.

« Les ventes des grands magasins, dit-il, c'est environ 6 % des ventes au détail — c'était 5,7 % en mars 2001 —, et c'est un indice avancé, un signe avant-coureur. C'est un petit noyau plus facile à mesurer que l'ensemble des ventes au détail, et qui nous donne un son de cloche. »

À ce rythme, et à la condition qu'il se maintienne, « on roule dans les 6-7 % de croissance pour l'année, ce qui est un taux intéressant », ajoute-t-il.

Ces données sont désaisonnalisées (par exemple, on étale les ven-



tes de décembre sur plus d'un mois) afin de mesurer adéquatement la tendance mois après mois, en évitant les écarts marqués dus à des périodes comme les fêtes de fin d'année, explique en substance Clérance Kimanyi, analyste aux bureaux d'Ottawa de Statistique Canada.

Toutefois, pour prendre la mesure de la situation par rapport à l'année précédente, on utilise les « données brutes », non désaisonnalisées.

Dans son enquête, Statistique Canada compare ainsi les ventes d'avril 2000 à celles d'avril de cette année, lesquelles ont progressé de 6,7 % pour atteindre 1,486 milliard.

Les hausses — toujours par rapport aux mêmes mois un an plus tôt — ont même été supérieures pour les trois autres mois depuis le

début de l'année, soit janvier (+9,1 %), février (+6,8 %) et mars (+9,8 %).

« Le mouvement continue à poursuivre son parcours à la hausse », note Clérance Kimanyi.

Pour les quatre premiers mois pris ensemble, la hausse est de 8,1 %, ce qui a porté les ventes des grands magasins à tout près de 5,1 milliards.

La Baie, Zellers et Les Ailes

La Baie a moins bien fait, puisque les ventes de ses 101 magasins ont reculé de 2 %, à 540 millions, à son premier trimestre (février, mars et avril). Zellers, du même groupe, a pour sa part enregistré une hausse modeste de 0,1 %, les ventes de ses 330 magasins s'étant ainsi élevées à 955 millions.

Au dire de Rob Moore, son vice-président, communications, le recul de La Baie s'explique par sa

gamme, dont les vêtements représentent 70 % de ses stocks, comparativement à 40 % seulement chez Zellers.

Or, dit-il, il y a eu un certain ralentissement des dépenses de consommation depuis l'automne et, en pareil cas, ce sont les ventes de vêtements (*fashion*, dit-il) qui en souffrent le plus.

Les Ailes de la Mode, elles, ont fait en avril leurs meilleures ventes depuis le début de l'année, au dire du président et chef de l'exploitation du holding Boutiques San Francisco, Guy Charron. « Mais il y a eu Pâques, qui est un élément déclencheur, les gens sont en congé le jeudi, vendredi et samedi », dit-il.

cyberpresse.ca Consultez le rapport intégral de Statistique Canada sur les ventes des grands magasins à : www.cyberpresse.ca/magasins



ÉCONO FLASHES

Future Shop | Dans l'ancien Forum et à Trois-Rivières

LA CHAÎNE Future Shop a donné des précisions, hier, sur neuf nouveaux magasins qu'elle entend lancer d'ici 18 mois au Canada, dont un à Montréal. Ce dernier, réparti sur deux étages, sera aménagé dans l'ancien Forum, dans l'ouest du centre-ville, et il ouvrirait au printemps de 2002 ; un autre magasin est prévu pour Trois-Rivières et encore un au centre-ville de Vancouver (ouverture prévue à l'automne de 2002). En octobre, le détaillant en électronique de Burnaby, près de Vancouver, avait annoncé un plan d'expansion de cinq ans pour porter de 86 à 120 le nombre de ses magasins au pays.

SITQ et Colony Capital | Un pied à la Défense

SITQ IMMOBILIER et Colony Capital ont exercé les dernières options qu'elles détenaient sur 180 000 mètres carrés de droits à construire dans le quartier de La Défense, à Paris. Un protocole d'entente avec Le Groupe Vivendi, signé en janvier 2000, avait permis de poursuivre les travaux de construction de la Tour Adria (60 000 mètres carrés répartis sur 37 étages). Le projet de développement prévoit également la construction d'une deuxième tour de bureaux d'envergure similaire et de trois autres immeubles de plus petite taille.

Permis de bâtir | Hausse de 9,3 % au Québec

LA VALEUR des permis de bâtir a augmenté de 4,8 % en avril au Canada par rapport à mars, à 3,2 milliards de dollars, rapportait hier Statistique Canada. Un gain marqué dans le secteur non résidentiel (commercial et institutionnel), de 16,6 %, à 1,6 milliard, a compensé un recul du secteur résidentiel. En même temps, les projets résidentiels fléchissaient de 4,8 %, à 1,6 milliard, soit le plus bas niveau des 12 derniers mois, souligne l'Agence fédérale. Au Québec, les permis valaient 621,3 millions en avril, 9,3 % de plus qu'en mars. Sur quatre mois, le montant accumulé de 2,72 milliards constitue un bond de 34,5 % par rapport à la même période en 2000.

CryoCath | Traitement de la resténose

CRYOCATH Technologies, société de Kirkland spécialisée dans les produits de cryothérapie destinés au traitement des maladies cardiovasculaires, a indiqué hier que le US Patent and Trademark Office lui a accordé un brevet de procédé protégeant largement son programme de resténose, qui pourrait bien servir à traiter jusqu'à 760 000 patients chaque année. Le brevet préserve le potentiel commercial de CryoCath en posant un important obstacle à toute compagnie désireuse de mettre au point, sans la participation de CryoCath, des technologies portant sur l'administration de la cryoénergie par cathéter dans le traitement de la resténose.

Orangina | Avalée par Cadbury Schweppes

LA BOISSON gazeuse Orangina, convoitée un temps mais en vain par l'américaine Coca-Cola, est en voie de passer sous pavillon britannique, Cadbury Schweppes s'appropriant à verser 4,6 milliards de francs (920 millions de dollars canadiens) pour l'ensemble des boissons sans alcool de la française Pernod Ricard. Numéro un en France sur le marché des boissons à base de fruits et numéro deux pour les boissons non alcoolisées, Orangina-Pampryl compte un millier de salariés. La Bourse de Paris a salué la nouvelle, le titre de Pernod Ricard gagnant 3,5 % dans l'après-midi. Les négociations avec Cadbury Schweppes avaient été entamées il y a environ un an et elles tendaient à s'éterniser. Pour une somme un peu inférieure à 5 milliards de francs, Cadbury Schweppes s'offre l'ensemble des marques sans alcool (Orangina, Pampryl, Champomy, Brut de Pomme, Banga, Ricqlès) d'Orangina-Pampryl ainsi que la boisson chocolatée américaine Yoo Hoo.

Pétrole | Croissance de la demande en baisse en 2002

LA CROISSANCE de la demande mondiale de pétrole ralentira en 2002 et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) augmentera probablement sa production dans des proportions modestes au troisième trimestre de 2001, a déclaré hier le secrétaire général de l'OPEP, Ali Rodríguez. La demande mondiale de pétrole augmentera sans doute d'environ un milliard de barils par jour cette année, soit une hausse de 1,3 %, et la croissance sera encore plus faible l'an prochain, a-t-il déclaré à des journalistes, après la réunion de l'OPEP qui s'est tenue mardi. La demande mondiale de pétrole est actuellement de 75,5 millions de barils par jour. M. Rodríguez prévoit qu'elle augmentera de 1,5 million, à 77 millions de barils par jour d'ici la fin de l'année. Selon lui, les stocks sont actuellement à un niveau « équilibré », équivalant à 80 jours de demande mondiale.

Waratah | Accord aux États-Unis

LES PRODUITS Pharmaceutiques Waratah a conclu un accord avec le Massachusetts General Hospital (MGH) qui modifiera et restructurera l'entente de licence établie en 1996 avec MGH et qui concerne 50 % de la technologie de pointe de la société, la néogénèse des îlots de Langerhans (INT). En vertu de cet accord, Waratah a proposé à MGH un calendrier de développement spécifique pour la technologie INT. MGH et Waratah ont aussi convenu de modifier les conditions financières de l'accord de licence afin de faciliter les activités de financement et de fournir plus de rendement pour les actionnaires de la société. Waratah détient l'autre 50 % de la technologie INT. La nouvelle entente va permettre à Waratah de réduire jusqu'à 50 % les paiements d'étapes et les redevances à MGH. La mission de Waratah est de mettre au point et de commercialiser des thérapies pour le traitement du diabète visant à régénérer les cellules sécrétrices d'insuline présentes dans l'organisme.

H2O Innovation | Inscription à la Bourse CDN

DANS LE CADRE de l'approbation définitive de la Bourse CDN et de l'obtention du visa final du prospectus par les Commissions des valeurs mobilières du Québec et de la Colombie-Britannique, les actions de H2O Innovation (2000) peuvent être négociées à la Bourse CDN dès aujourd'hui sous le symbole HOI. H2O devient ainsi la première société québécoise dans le secteur du traitement de l'eau à être inscrite en Bourse.

Québec | Émission d'euro-obligations

LE GOUVERNEMENT du Québec a retenu les services de Deutsche Bank, Merrill Lynch International, SG Investment Banking et WestLB GZ afin de diriger sa première émission d'obligations en euros destinée aux marchés institutionnels, ont indiqué des banques hier. Le lancement de l'émission et l'établissement du prix s'effectueront d'ici une semaine, selon les conditions de marché. « Nous comptons aller chercher au minimum un milliard d'euros », a dit Bernard Turgeon, sous-ministre adjoint au ministère des Finances du Québec, qui a rappelé que le Québec était traditionnellement actif sur les marchés étrangers.

Banque de Montréal | Nouveau compte d'épargne

LA BANQUE DE MONTRÉAL a lancé un compte d'épargne à taux élevé offrant un taux d'intérêt de 4 %. Ce nouveau produit propose le rendement d'un compte d'investissement en plus de comporter toutes les caractéristiques d'un compte d'épargne avec privilège de chèques ; il est souple et permet un accès instantané aux fonds.

SNC-Lavalin | Offre publique d'achat

LE CONSEIL d'administration du Groupe SNC-Lavalin a déposé un avis quant au renouvellement, pour une période de 12 mois, de l'offre publique d'achat dans le cours normal des activités qui se sont terminées le 22 mai. Dans l'avis, la société déclare son intention d'acheter pour fin d'annulation un nombre maximal de 3,25 millions d'actions ordinaires de la société (10 %).

Pierre Bellemare

Astral achète deux autres stations de radio au Québec

HÉLÈNE BARIL

TROIS SEMAINES après avoir avalé les 17 stations de radio de Télé média, Astral a encore faim. La compagnie vient d'acheter deux autres stations au Québec, CHRD à Drummondville et CFEI à Saint-Hyacinthe, qui diffusent toutes deux sur la bande FM.

La transaction est actuellement devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui a l'intention d'examiner de près le niveau de concentration qui en résultera, a indiqué hier le porte-parole de l'organisme de réglementation, Denis Carmel.

C'est qu'Astral en mène large, notamment « dans le corridor géographique qui s'étend de Hull via Montréal jusqu'à Québec et au nord de Québec jusqu'à Chicoutimi », s'inquiète le CRTC.

Les deux stations qui viennent de faire l'objet d'une transaction appartiennent à Jean-François Lebrun, un ancien journaliste devenu relationniste. M. Lebrun est l'actionnaire majoritaire de la compagnie qui possède les actions de CFEI et CHRD. Ses associés sont Richard Desmarais et Claude Rivest.

« Le meilleur avenir pour ces stations-là, c'est de faire partie d'un grand groupe », a expliqué hier Jean-François Lebrun en entrevue à *La Presse*. C'est parce

que l'industrie de la radio est en train de devenir « une bagarre de géants » que les trois associés ont accepté l'offre d'Astral, a ajouté M. Lebrun, qui n'a pas voulu préciser le montant de cette offre.

M. Lebrun est devenu propriétaire de CFEI de Saint-Hyacinthe (la station où il avait fait ses premières armes comme animateur) en 1995 et de CHRD de Drummondville un an plus tard. CFEI est la seule station de radio de Saint-Hyacinthe, tandis que CHRD a un concurrent qui appartient à Corus.

Il s'agit de deux stations régionales qui diffusent de la musique qu'on appelle « adulte contemporain » dans le jargon du milieu et qui font aussi de l'information régionale. Au total, les deux stations emploient une quinzaine de personnes et sont redevenues rentables au cours des dernières années.

Le CRTC doit encore approuver l'achat par Astral des 17 stations de Télé média et de sa participation de 50 % dans Radiomédia. Cette transaction, si elle se réalise, permettra à Astral de doubler les revenus de sa division Radio, à 100 millions de dollars. En comptant celles de Télé média, Astral aura 23 stations de radio au Québec, et 25 avec celles de Drummondville et Saint-Hyacinthe.

La rumeur veut qu'Astral s'intéresse également aux stations anglophones qui sont encore la propriété de Télé média.

PUBLICIS

Suite de la page D1

Publicis tient bon au deuxième rang des agences de publicité au Québec, derrière Cossette Communication-Marketing et devant Markel, selon la liste publiée par *Info Presse*.

L'important n'est pas d'être le premier au classement, mais le plus créatif, assure Yves Gougoux. L'équipe de Michel Beaudet sera la plus « hot » en ville, prédit-il, en ajoutant que le marché montréalais est un peu « mou » sur le plan créatif.

Les troupes fraîches de Publicis arrivent sur le marché au moment où ce marché commence à ralentir, reconnaît Yves Gougoux. « Les clients ressentent le ralentissement économique, dit-il, des décisions sont repoussées, les budgets sont reportés. » C'est encore plus flagrant aux États-Unis qu'au Canada, mais comme beaucoup d'entreprises canadiennes sont des divisions de compagnies américaines, le ralentissement a un impact ici aussi, selon lui.



Photo PUBLICIS

La nouvelle équipe de création de Publicis à Montréal a été baptisée M7 Publicis.

Vols nolisés à Baie-Comeau

JACQUES BENOÎT

RÉGIONNAIR, qui a fait faillite, a mis fin à ses activités pour de bon, et ses vols ne seront pas maintenus pendant les trois prochains mois à la suite de dispositions qu'aurait prises Québec, contrairement à ce que *La Presse* écrivait hier.

En fait, l'agence de voyages Club Voyages Baie-Comeau a pour ainsi dire pris le relais, puisqu'elle organise, depuis cette semaine, des vols nolisés Baie-Comeau-Québec-Montréal. « Cette semaine, il y a eu quatre allers, et deux retours. On évalue tout ça à mesure que le téléphone sonne », a indiqué hier sa

propriétaire, Marie Blais, qui a formé dans ce but le Centre de nolement aérien du Québec.

Car, rappelons-le, Baie-Comeau devait être privée de toute liaison aérienne avec la ville de Québec en raison de la disparition de Régionnaire. Le dernier vol de Régionnaire a eu lieu le jeudi 30 mai.

La sécurité du cybercommerce, c'est aussi votre affaire



Partagez votre expertise en vue de contribuer à assurer une sécurité Internet sans faille au Canada.

Aucun pays ne sera en mesure de tirer complètement profit du potentiel du commerce électronique et des services publics en ligne tant que les défis posés par la sécurité ne seront pas réglés. Les participants au 13^e Congrès annuel canadien des technologies de l'information, qui a pour thème

Objectif : Des sites branchés... sur la sécurité, s'attaqueront à ces défis. Entre les 11 et 15 juin 2001, des spécialistes en TI des quatre coins du monde se rencontreront pour partager leurs perspectives, échanger des idées et trouver ensemble des solutions valables.

Participez à cette initiative qui fera progresser le Canada vers des communications en ligne entièrement sécurisées.

Pour vous inscrire, veuillez consulter le site suivant : www.cse-cst.gc.ca

Commanditaire de catégorie Or



Computer Associates

Commanditaires de catégorie Bronze



Organisé par



Communications Security Establishment

Centre de la sécurité des télécommunications



Ontario



Health Canada

Santé Canada

CLAUDE PICHER > LA VIE ÉCONOMIQUE

cpicher@lapresse.ca

L'américanisation du Canada

La nouvelle n'a fait l'objet que de minces entrefilets dans la presse québécoise, mais a provoqué tout un émoi au Canada anglais.

Il s'agit d'un sondage Ekos, publié en début de semaine dans le *Toronto Star*. La maison Ekos possède une solide crédibilité, et ses sondages sont conduits selon toute la rigueur méthodologique que l'on peut attendre d'une maison sérieuse. Dans la cas qui nous préoccupe, il s'agit d'une enquête menée auprès de 3077 personnes, et présentant une marge d'erreur de 1,8 %.

Le sondage contenait les questions habituelles sur les intentions de vote des répondants, où on apprend, sans grand étonnement, que les libéraux de Jean Chrétien seraient facilement réélus s'il devait y avoir des élections maintenant. Mais les spécialistes d'Ekos se sont aussi intéressés à sonder les reins et les cœurs des Canadiens sur les enjeux de la mondialisation et de l'intégration économique nord-américaine. Les résultats sont surprenants. Rappelons-en les grandes lignes.

Les Canadiens sont majoritairement contre l'américanisation de leur pays mais, sondage après sondage, cette opposition s'érode assez rapidement : 42 % des répondants aimeraient que le Canada ressemble de moins en moins aux États-Unis, par rapport à 47 % en décembre 1999 et 54 % en janvier 1997. En moins de cinq ans, les adversaires de l'américanisation ont perdu le quart de leurs partisans. Pendant la même période, ceux qui penchent en faveur du statu quo passent de 36 % à 42 %. Enfin, ceux qui souhaitent ouvertement que le Canada ressemble de plus en plus aux États-Unis passent de 8 % à 15 %.

Ce n'est pas tout. Au-delà de ce qu'ils souhaitent, les répondants semblent croire que le Canada se rapproche inéluctablement de son puissant voisin. Ainsi, 45 % des répondants jugent très vraisemblable que le Canada adhère à une union nord-américaine

d'ici dix ans. Il y en a même 23 % qui sont convaincus que le Canada fera carrément partie des États-Unis d'ici 20 ans, tandis que 20 % y croient modérément.

■ ■ ■

D'un point de vue canadien, ces chiffres sont tragiques. Ils démontrent que les adversaires du modèle américain perdent du terrain au profit de ceux qui se contentent de la situation actuelle ou des partisans déclarés de l'américanisation, dont le nombre a doublé en quatre ans, et qui ont maintenant atteint une masse critique suffisante pour ne plus être considérés comme marginaux. En outre, plus de quatre Canadiens sur dix, même s'ils ne sont pas d'accord pour devenir Américains, envisagent sérieusement cette possibilité... d'ici 20 ans, ce qui est très court !

Certes, tout, dans la géopolitique du continent, pousse naturellement le Canada vers son puissant voisin du Sud.

Sur la carte, le Canada paraît immense. Mais si on considère sa répartition démographique, il fait davantage penser au Chili, c'est-à-dire une longue et étroite bande de terre où sont concentrées toute la population et l'activité économique. Neuf Canadiens sur dix vivent à moins de deux heures de route de la frontière américaine. Montréal et Toronto sont collées sur le fabuleux marché du Nord-Est américain, avec ses 100 millions de consommateurs riches, et isolées de l'Ouest canadien par des marchés aussi vastes qu'insignifiants. On peut dire exactement la même chose de Vancouver et de la côte Ouest américaine.

Dans ces conditions, on peut comprendre que la tradition canadienne en est une de longue résistance contre l'énorme pouvoir



POUR RETROUVER
LES TEXTES DES CHRONIQUEURS
www.cyberpresse.ca/chroniqueurs

d'attraction d'une économie 12 fois plus grosse.

C'est cette résistance, si les résultats du sondage Ekos reflètent la réalité, qui est en train de fondre.

Le problème, c'est que pour opposer une résistance efficace, il faut en avoir les moyens. Or, depuis 40 ans, l'écart entre les deux pays n'arrête pas de se creuser.

Dans les années soixante, les deux pays avaient sensiblement le même revenu par habitant et le même taux de chômage. Aujourd'hui, l'Américain moyen gagne 34 % de plus que le Canadien moyen ; sur ce revenu, il paie en moyenne 30 % moins d'impôts. Parce que l'Américain est plus riche, il n'a pas besoin de payer autant d'impôts pour obtenir des services publics comparables (contrairement à un préjugé largement répandu au Canada, les dépenses publiques par habitant, aux États-Unis, sont supérieures à celles des administrations publiques canadiennes). Quant au taux de chômage, il est maintenant deux fois plus élevé au Canada qu'aux États-Unis.

De nombreux spécialistes se sont penchés sur les raisons de cet écart. Au Québec, en particulier, il faut citer les travaux de l'économiste Pierre Fortin, qui ont fait ressortir à quel point la politique monétaire américaine, axée davantage sur la création d'emplois que sur la lutte contre l'inflation, a contribué à réduire le taux de chômage. On peut aussi citer la légendaire capacité de l'économie américaine à s'adapter aux changements, un cadre fiscal moins contraignant qui permet aux consommateurs de dépenser davantage, un esprit d'entrepreneuriat plus développé qu'au

Canada, des institutions d'enseignement d'un calibre exceptionnel. En outre, les administrations publiques canadiennes ont été paralysées pendant plus de dix ans par l'immense effort qu'il a fallu consentir pour redresser les finances publiques ; les Américains ont aussi vécu ce problème, mais à un degré infiniment moins aigu.

Aucune de ces considérations n'est suffisante pour expliquer comment il se fait que l'écart entre les deux pays s'est creusé à ce point. Il faudrait probablement blâmer un cocktail de tous ces ingrédients.

Mais, en réalité, le Canada, par rapport aux États-Unis, s'est considérablement affaibli.

Cela ne signifie pas qu'il est automatiquement condamné à tomber comme un fruit mûr dans les mains de l'oncle Sam. De nombreux pays, la plupart beaucoup moins importants que le Canada, parviennent à survivre et à prospérer, même collés sur des voisins beaucoup plus gros.

Il faudrait aussi, pour que le Canada soit éventuellement absorbé par les États-Unis, que les Américains soient d'accord, ce qui est loin d'être évident. Nombreux sont les Américains, dans les milieux financiers et politiques, qui considèrent le Canada comme une société socialiste trop endettée, trop bureaucratisée, trop taxée, trop syndiquée... mais qui a l'avantage de reposer sur d'immenses ressources naturelles. Dès lors, on peut assez facilement concevoir le raisonnement des Américains qui se demandent à quoi cela pourrait servir d'annexer un paquet de problèmes alors qu'ils ont déjà, de toute façon, accès aux ressources canadiennes. Dans ces conditions, l'annexion aux États-Unis n'est pas pour demain, ni après-demain...

La numéro deux de Quebecor quitte pour Desjardins

RÉJEAN BOURDEAU
et LAURIER CLOUTIER

TREIZE MOIS après son arrivée chez Quebecor à titre de première vice-présidente exécutive et chef de l'exploitation, Monique Leroux passe au Mouvement Desjardins.

Dans un communiqué publié hier en fin de journée, l'institution financière a annoncé sa nomination comme présidente de la Société financière Desjardins-Laurentienne

(SFDL) et chef de la direction des filiales. La SFDL est la société de portefeuille chapeautant les sociétés spécialisées en assurance de personnes, en assurances de dommages, en services fiduciaires, en gestion de portefeuilles de placement et en gestion d'actifs.

Elle possède un actif total consolidé de 11 milliards de dollars, des biens sous gestion de 11,7 milliards (choix des placements et prestation de conseils) et des biens administrés de 153 milliards (garde des valeurs, etc.). La SFDL contrôle notamment les Assurances générales des caisses Desjardins (dommages), Assurance-vie Desjardins, Fiducie Desjardins et le gestionnaire de portefeuille Placements Élanis. M^{me} Leroux, qui a refusé d'accorder une entrevue, aura la responsabilité de développer « de façon intégrée » les activités de ces filiales.

Elle siégera également à diffé-

rents comités de planification et de direction. Son poste relève directement du grand patron du Mouvement Desjardins, A l b a n D ' A m o u r s . Son entrée en fonction est prévue le 6 août.

L'an dernier, en août, la SFDL a déboursé 180 millions pour privatiser son titre, peu liquide, coté jusque-là en Bourse. Le président, Michel Therrien, a alors quitté la SFDL. Pour les trois premiers mois de l'année, la société a affiché un bénéfice net consolidé de 14,4 millions par rapport à 18,4 millions pour la même période l'an passé.



Monique Leroux

Ses revenus consolidés ont atteint 846 millions par rapport à 830,2 millions pour le premier trimestre l'an passé. Le rendement des capitaux propres s'est chiffré à 5 % par rapport à 8,1 % il y a un an.

Avant de devenir le numéro deux de Quebecor, où elle supervisait notamment le refinancement de 3 milliards de prêts de Quebecor par la Banque Royale, M^{me} Leroux a été première vice-présidente, direction du Québec, pour cette grande banque.

Cette annonce marque un coup dur pour l'empire Quebecor. Elle s'ajoute aux départs d'une ribambelle de dirigeants, dont Jacques Malo de Quebecor, Claude Chagnon de Vidéotron, Alexandre Taillefer de Nurun ; Daniel Lamarre, André Provencher et Marc Blondeau de TVA.

Hier, l'action de catégorie A de Quebecor à la Bourse de Toronto a

gagné 85 cents, à 27 \$.

« M^{me} Leroux quitte en excellents termes, a indiqué en entrevue au téléphone Luc Lavoie, le vice-président exécutif et porte-parole de Quebecor. C'est une promotion pour elle. »

M. Lavoie a souligné que M^{me} Leroux continuera de siéger à « au moins trois » conseils d'administration du groupe. « Peut-être pas à celui de Quebecor, comme tel, mais à ceux de Netgraphe et de Mindready. »

ARGENT DISPONIBLE

Rapide Finance Cie Ltée

- Problème de liquidités ?
- Prêts commerciaux à court terme seulement
- Confidentialité

342-4488

AFFAIRES

700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ATOUT, AFFAIRES.
Financement, subvention pour commerces et entreprises. 514 367-1251

COMMERCE de location-vente auto/camion avec/sans bâtisse, avec garage 514-952-6138

715 SERVICES SPÉCIALISÉS, FINANCEMENT

ARGENT À PRÊTER
Si vous avez un REER-CRI ou FRV , ou en 2e hypothèque. 450-448-5652

AVIS FINANCE
SAISIE, IMPÔT, TPS, QVQ, HYDRO
Proposition: 1 seul paiement mois, sans intérêts. Evitez la faillite! Aucun dépôt d'ouverture de dossier. 8 h à 20 h, (777)rs.
SAM LEVY ET ASS.
514-342-0444, 1-819-429-5550

AVIS

800

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS AUX CRÉANCIERS ET AUTRES
Toutes créances contre la Succession Samuel Q.M. Horn, anciennement de la ville de Westmount, qui est décédé le 3 mars 2001, doivent être déposés au bureau des représentants corporatifs soussignés avant/ou le 6 juillet 2001, par la suite les soussignés distribueront les biens de ladite succession en considérant seulement les créances déjà adressées. Daté à Montréal ce 5 juin 2001, La Société Canada Trust, 600 ouest, boul. de Maisonneuve, bureau 2920, Montréal, Québec H3A 3J2.
R 801

AVIS

800

801 AVIS LÉGAUX, APPELS D'OFFRES

AVIS AUX CRÉANCIERS ET AUTRES
Toutes créances contre la Succession Robert F. Shaw, anciennement de la ville de Montréal, qui est décédé le 22 mars 2001, doivent être déposés au bureau des représentants corporatifs soussignés avant/ou le 6 juillet 2001, par la suite les soussignés distribueront les biens de ladite succession en considérant seulement les créances déjà adressées. Daté à Montréal ce 5 juin 2001, La Société Canada Trust, 600 ouest, boul. de Maisonneuve, bureau 2920, Montréal, Québec H3A 3J2.
R 801

850 AVIS DE DISSOLUTION, CHANGEMENTS DE NOM

PRENEZ AVIS que Joseph André Michel Renaud, en sa qualité de père, dont l'adresse du domicile est le 754 avenue Wiseman, Outremont, Québec, H2V 3K6, présentera au Directeur de l'état civil une demande pour changer les noms de Étienne Michel Renaud en celui de Étienne Michel Pemberton Renaud et de Violaine Paige Noëlle Renaud en celui de Violaine Noëlle Pemberton Renaud. Outremont, le 7 avril 2001
Joseph André Michel Renaud
R 850

PRENEZ AVIS que la corporation "9073-3437 Québec Inc." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
R 850

Quebecor n'écarte pas les obligations de pacotille

LAURIER CLOUTIER

QUEBECOR n'écarte pas une émission d'obligations de pacotille (*junk bonds*) pour refinancer en partie sa dette à court terme.

« Vrai et faux, a déclaré hier le vice-président principal et porte-parole, Luc Lavoie. C'est vrai que Quebecor travaille au refinancement à long terme de sa dette à court terme. » La compagnie doit refinancer ou rembourser 2,4 milliards de dette d'ici octobre prochain. « C'est faux que Goldman Sachs lancera pour Quebecor la semaine prochaine à New York une émission de 1,5 milliard », a ajouté M. Lavoie.

Pour refinancer sa dette, très élevée après l'achat de Vidéotron au prix de 5,7 milliards, comptant, et la chute de la Bourse, « Quebecor a plusieurs options et est en train de les concrétiser », a-t-il dit.

Cela comprend des obligations de pacotille ? « Ni oui, ni non. Pas de commentaire sur l'option des obligations de pacotille. Parce que c'est plus compliqué que ça », a déclaré M. Lavoie. Le prêteur qui ac-

cepte des *junk bonds*, sans garantie sur l'actif, exige en retour des taux d'intérêt élevés.

Parmi les options, la Caisse de dépôt et placement du Québec, qui a déjà investi 2 milliards pour 49 % de la filiale Quebecor Media, pourrait allonger un prêt à Quebecor. La Banque Royale pourrait aussi refinancer des prêts de 3 milliards. Mais Monique Leroux, ex-directrice générale de la Banque Royale au Québec, a démissionné hier de son poste de numéro deux de Quebecor pour assumer la présidence de la Société financière Desjardins Laurentienne.

« Monique Leroux ne travaillait pas sur le refinancement de ces prêts de la Banque Royale », a déclaré Luc Lavoie. « C'est le dossier de Claude Hélie, vice-président principal et chef de la direction financière de Quebecor. Mais Monique Leroux, à titre de première vice-présidente principale et chef de l'exploitation de Quebecor, depuis mai 2000, supervisait aussi ce refinancement de la Banque Royale », a conclu M. Lavoie.

FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

Monsieur Pierre-Claude Paré

Monsieur Daniel Cauchon, directeur général de la Fondation québécoise du cancer, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre-Claude Paré au poste de **directeur du développement**.

Fort d'une expérience de plus de 14 ans dans le secteur de la philanthropie, Monsieur Paré a assumé des postes de direction dans des organismes nationaux reliés au secteur de la santé.

L'expérience acquise en gestion, collecte de fonds et service à la clientèle lui permettra de s'acquitter de ses nouvelles fonctions avec succès.

La Fondation québécoise du cancer est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer et celle de leurs proches. La Fondation gère un réseau de trois hôpitaux (Gatineau, Montréal et Sherbrooke), un Centre de documentation (Québec), une ligne d'information sans frais sur le cancer (Info-cancer) et un service de jumelage accessible dans toutes les régions du Québec.

TAUX GARANTIS PENDANT 10 ANS

De 3,80%

la première année

Jusqu'à 7,50%

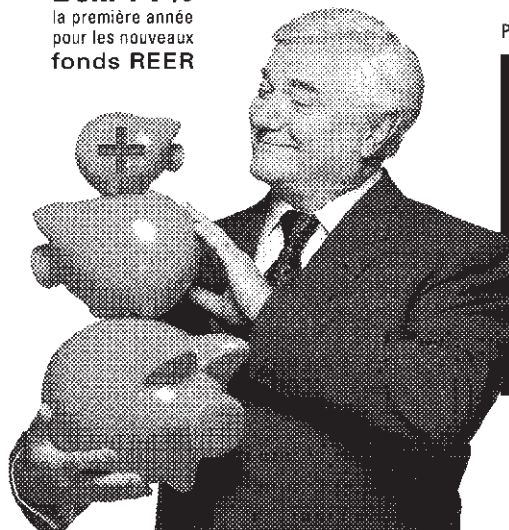
la dixième année

Cherchez-vous à diversifier vos placements ?

Les **Obligations à taux progressif Placements Québec** constituent une solution intelligente pour équilibrer votre portefeuille. Elles vous offrent des **taux progressifs** des plus avantageux **garantis pendant 10 ans**. Votre **capital** est aussi **garanti sans limites** par le gouvernement du Québec. De plus, elles vous permettent de profiter d'éventuelles hausses de taux d'intérêt puisqu'elles sont **remboursables chaque année** à leur date anniversaire. Pour une réponse judicieuse toute l'année, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

Boni +1%
la première année pour les nouveaux fonds REER



1 800 463-5229
Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

LES OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca

Québec Placements Québec

| ACIER |

Les producteurs sont satisfaits, mais Ottawa et l'Europe sont inquiets

RICHARD DUPAUL

La décision du président Bush de commander une enquête commerciale, susceptible d'entraîner des restrictions sur les importations d'acier aux États-Unis, est généralement bien accueillie par les producteurs canadiens, confiants que cela fera grimper les prix déprimés du métal. Cependant, Ottawa et Bruxelles ont exprimé tour à tour hier leurs inquiétudes face à la riposte américaine.

« Nous sommes préoccupés », a déclaré à *La Presse* un porte-parole du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, André Lemay. Selon lui, l'enquête américaine dont sera chargée la Commission du commerce international, en vertu du règlement 201, est « troublante », notamment parce qu'elle n'exclut pas le Canada, du moins jusqu'ici.

« Ce ne sont pas les exportations canadiennes qui ont causé la crise aux États-Unis, et nous voulons être exemptés d'éventuelles représailles en vertu de l'ALENA », af-

firme M. Lemay, alors que son ministère attend des précisions de Washington. Selon lui, le Canada est responsable de seulement 14 % des importations d'acier des États-Unis, alors que les Américains fournissent 44 % des importations canadiennes.

De plus, Ottawa estime que les restrictions à l'importation ne constituent pas une « solution à long terme » à la crise dans l'industrie de l'acier, qui est surtout victime de la surcapacité de production mondiale, selon des experts.

De son côté, l'Union européenne, qui fournit 25 % des importations d'acier aux États-Unis, s'est dite hier « très déçue » du geste de Washington car des mesures de sauvegarde risquent de « perturber sérieusement » le commerce mondial de l'acier, dit-on dans un communiqué.

Reste que la riposte du président Bush, qui a cédé aux pressions des producteurs américains, est plutôt bien vue par les producteurs canadiens. « À court terme, les restrictions devraient donner une poussée aux prix, qui sont à leur plus bas depuis une trentaine d'années », dit Gord Forstner, porte-parole de Dofasco, de Hamilton.

La chute des prix de l'acier a d'ailleurs obligé 16 producteurs à demander la protection de la loi sur la faillite aux États-Unis depuis



Barres d'acier en vrac, dans le port de Montréal.

Photothèque La Presse ©

1998. Mais, un seul au Canada, Algoma Steel, est sous la protection des tribunaux.

M. Forstner croit que les États-Unis vont exclure le Canada des représailles, comme cela est recommandé par l'industrie américaine. Il craint toutefois que les producteurs d'acier à bas prix de certains pays, comme la Chine, ou l'Inde, ne déroutent leurs ventes vers le Canada pour contourner les barrières américaines.

Aussi, il est important que le Canada prenne aussi des mesures contre le dumping d'acier, poursuit Richard Leblanc, président d'Ispat-Sidbec, de Contrecoeur. « Il ne faudrait pas que l'acier importé soit déchargé au port de Montréal », dit-il.

Ispat-Sidbec, qui produit des produits laminés et du fil machine, a perdu des clients à cause des importations d'acier, dit son PDG. Les usines du groupe tournent à 85 % de leur capacité, et la société a dû

éliminer environ 200 emplois en un an sur l'effectif qui totalise maintenant 1600 personnes.

De son côté, le fabricant de poutrelles d'acier Canam Manac, de Saint-Georges, en Beauce, est peu préoccupé par les représailles américaines. Le transformateur achète son acier surtout du Canada et des États-Unis, mais « une partie marginale » — moins de 10 % — lui vient d'outre-mer, dit un porte-parole, Jasmin Gosselin. De toute manière, Canam Manac est très diversifiée géographiquement, avec six usines aux États-Unis sur un total de 17, et M. Gosselin ne croit pas que les clients du groupe réduiront leurs commandes si le prix des poutrelles augmente.

L'industrie canadienne de l'acier embauche 34 000 travailleurs. Selon Industrie Canada, la part des importations sur le marché domestique est passée de 35 à 45 % environ au cours des huit premiers mois de l'an 2000, tandis que celle des producteurs canadiens comme Stelco et Dofasco dégringolait de 66 à 54 %.

La hausse des importations est due surtout aux fabricants d'Europe de l'Est (+357 %) et d'Asie (+120 %). Dans cette région du monde, la Corée a accru ses exportations au Canada de 115 %, l'Inde de 128 %, la Chine de 636 % et la Malaisie... de 2463 %.



Maintenant, tous les employés peuvent être en ligne.

Accès Internet Haute Vitesse d'affaires

21,50 \$*

par mois
par usager

Garantie 30 jours**

Obtenez l'Accès Internet Haute Vitesse d'affaires en composant le

1 877 733-BELL

www.bell.ca/promohv

Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet. *Prix basé sur un contrat de un an à l'Accès Internet Haute Vitesse d'affaires, pour 5 usagers. **Le client non satisfait de son accès Internet Haute Vitesse doit appeler le service à la clientèle avant la fin des 30 premiers jours suivant la mise en service. Le premier mois d'accès et le dispositif de partage seront remboursés et le service sera débranché.

2965338

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

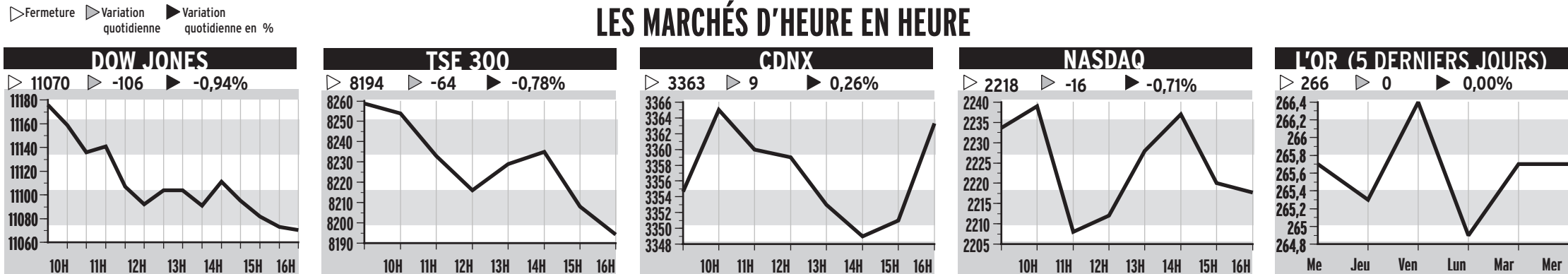
La Presse

7 juin 2001

Page D7 manquante

INVESTIR

LES MARCHÉS D'HEURE EN HEURE



LA BOURSE EN BREF

CDNX				
VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES CDNX				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
Marché(CDNX)	3372,3	3346,7	3363,2	+8,61
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	6 710	6 461		
Gains	237	213		
Pertes	221	252		
Inchangées	529	594		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Wavve TeleComms	2 749 670	0,13	+0,16	
Brallone-Pioneer	1 564 000	0,20	+0,05	
Primo Res.Intl. Inc.	1 130 000	0,24	+0,06	
Pac Rodera Vens	1 049 000	0,37	+0,05	
Global Tree Techs.	927 900	0,15	+0,02	

NEW YORK				
VOLUME				
Mercredi	1 057 396 430			
Mardi	1 109 366 820			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

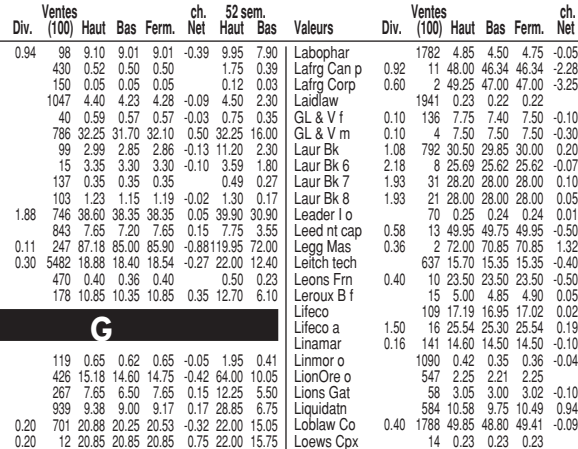
VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

VOLUME				
Mercredi	42 832 596			
Mardi	38 786 484			
INDICES DOW JONES				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
30 Indus.	11236,6	10996,9	11070,2	+114,3
20 Transp.	2935,2	2886,2	2898,3	-19,0
15 Serv.pub.	381,88	369,57	372,65	-9,06
Composés	3335,6	3260,1	3261,3	-39,3
FAITS SAILLANTS				
	Mercredi	Mardi		
Actions nég.	3 277	3 283		
Gains	1 222	1 991		
Pertes	1 859	1 089		
Inchangées	196	203		
Hauts 00	176	203		
Bas 00	20	13		
VALEURS LES PLUS ACTIVES				
Valeurs	Volume	Clôt.	Var.	
Lucent Tech.	22 464 000	8,49	stable	
Nortel Network	17 358 900	13,13	-0,57	
EMC Corp.	15 324 800	33,80	-0,70	
Gp Electric	12 687 600	48,75	-0,43	
JP Morgan Chase	12 644 800	46,84	-1,86	
AT&T Wireless Grp	10 832 900	16,77	-0,77	
Calpine Corp.	10 775 100	43,76	+0,46	
INDICES STANDARD & POOR'S				
	Haut	Bas	Clôt	Var.
400 Industrielles	1489,4	1469,1	1470,4	-15,6
20 Transports	741,24	733,68	734,57	-3,48
Serv. pub.	318,09	312,65	314,61	-3,48
40 Finances	161,69	159,12	159,98	-1,71
500 Composés	1283,8	1269,0	1270,0	-13,5
100 Composés	662,09	654,32	655,07	-7,02

Adamas Res t	50	0.05	0.05	0.05	0.01	Big Val	265
Adaptive Mar	360	0.13	0.13	0.13	0.01	Bioenvelop	51
ADI Techs	55	0.05	0.04	0.04		Biomax Techs	215
Adulis Res	Z1					BioSante a	358
AdvantexUS y	1144	0.09	0.08	0.09	0.01	Biotech	435
Afrasia Mnri	Z2					Bishop Res	50
African Gems t	20	0.28	0.28	0.28	-0.07	Bison Res A	20
African Sky	35	0.22	0.20	0.20	0.02	Black Bull	140

[illegible]

Le boomerang des options chez Nortel



Nos concurrents le font. Nous devons le faire aussi pour garder nos employés clés.

C'est la raison invoquée par les dirigeants de Nortel pour justifier le remplacement prochain de 111 millions d'options d'achat d'actions de milliers de ses employés.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Nortel a encore trouvé le moyen de susciter du scepticisme dans le milieu boursier canadien, en particulier à Bay Street, à Toronto.

Un bref rappel.

Nortel annonçait lundi qu'elle offrira à ses employés clés, sauf ses haut dirigeants et les membres de son conseil, de remplacer les millions d'options d'achat d'actions qu'elle leur a consenties depuis deux ans.

Elles seront remplacées dans six mois par de nouvelles options dont le prix d'exercice sera ajusté à la cote boursière de Nortel à ce moment.

Les prix d'exercice des 111 millions d'op-

tions s'échelonnaient de 30 à 133 \$ CAN par action, ce qui leur enlève toute valeur selon la cote boursière de Nortel, courante et prévisible à moyen terme.

Ces options, faut-il rappeler, sont censées servir de rémunération différée et d'incitatif à la performance pour les employés et les dirigeants de l'entreprise.

Le problème chez Nortel, comme chez plusieurs entreprises vedettes de l'embolie boursière de la haute technologie, c'est que les options sont devenues une partie intégrante de la rémunération.

« La détention d'options ou d'actions doit demeurer un incitatif à long terme pour les dirigeants, pour qu'ils gardent en tête les intérêts des actionnaires. Le problème des options dans les entreprises comme Nortel résulte de leur usage abusif comme rémunération à court terme. Ça revient à protéger l'enrichissement des employés au détriment des actionnaires », explique Bill Mackenzie, président de la firme torontoise Fairvest Proxy Monitor, spécialisée dans l'analyse-conseil en régie d'entreprise pour les investisseurs.

Les options des employés de Nortel valaient une petite fortune sur papier lorsque ces actions étaient à un sommet en Bourse, en fonction du prix d'exercice des options.

Le président de Nortel, John Roth, l'a démontré l'an dernier lorsqu'il a ajouté plus de 100 millions de dollars à sa rémunération en encaissant ses anciennes options, avant la débâcle boursière.

Des milliers d'employés de Nortel n'ont pu en faire autant parce que leurs options étaient trop récentes. Ils ont maintenant des titres dépourvus (temporairement ?) de valeur en raison de leur prix d'exercice très supérieur à la cote boursière de Nortel.

Pour ces employés, une part parfois importante de la rémunération promise ne vaut plus le papier sur lequel elle est écrite. Pour la gestion des ressources humaines de Nortel, déjà aux prises avec l'impact des 20 000 licenciements en cours, les options rendues sans valeur ont l'effet d'un boomerang malicieux.

Nortel soutient qu'elle risque de perdre des employés clés au profit de concurrents. Parmi eux, Cisco Systems, qui change aussi ses options d'achat d'actions.

Dans le milieu boursier de Toronto, on estime que le remplacement d'options, au bout du compte, pourrait être la façon la moins coûteuse à court terme pour Nortel de maintenir sa compétitivité comme employeur. Si la société avait simplement baissé leur prix d'exercice, au lieu de les remplacer dans six mois, Nortel aurait dû inscrire d'importants frais spéciaux à ses résultats.

Aussi, en maintenant les options comme rémunération incitative au lieu d'augmenter les salaires, Nortel évitera l'impact de gros frais additionnels de main-d'oeuvre sur ses prochains résultats, déjà très embrouillés.

En contrepartie, cette argumentation un peu comptable tient mal la route du point de

vue des observateurs en régie d'entreprise dans le milieu boursier.

En remplaçant les options de ses employés par de nouvelles plus avantageuses, c'est leur nature même d'incitatif à la performance qui serait éliminée, au détriment de tous les actionnaires.

On suggère aussi que la raison pour laquelle Nortel a exclu ses dirigeants et ses administrateurs de ce remplacement d'options, c'est pour éviter de soumettre le tout au vote de ses actionnaires.

Après tout, les règlements même de la Bourse de Toronto permettent aux entreprises cotées de modifier les options pour leurs employés seulement sans devoir faire voter leurs actionnaires.

Déjà que le volume des options d'achat d'actions de Nortel, rendu à plus de 10 % de ses actions en circulation, était critiqué par des intervenants significatifs sur le marché boursier canadien. En particulier par Teachers, la caisse de retraite multimilliardaire des enseignants de l'Ontario.

« En remplaçant les options de ses employés par d'autres de meilleure valeur mais aussi moins nombreuses, Nortel trouve le moyen de bonifier cet incitatif en contournant les critiques. Ses dirigeants estiment sans doute que toute proposition future pour augmenter le nombre d'options risque d'échouer si elle est soumise au vote des actionnaires », a suggéré Bill Mackenzie, de Fairvest Proxy Monitor.

Industries Leader annonce une perte de 540 000 \$

Presse Canadienne

LE FABRICANT de lunettes de protection Industries Leader a subi une perte nette de 540 000 \$ à son premier trimestre, comparativement à un bénéfice de 310 000 \$ à la période correspondante l'année dernière.

Leader, qui s'est placé le 2 mai dernier sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, a pourtant vu ses ventes augmenter de 16 %, à 9,2 millions de dollars. L'entreprise de Boucherville a précisé que cette progression résultait principalement des ventes de produits de natation qui ont été comptabilisées exceptionnellement durant le premier trimestre, parce que les commandes pour ce type de produits ont été reçues plus tôt qu'à l'habitude.

La perte trimestrielle atteint 6 cents par action, en comparaison d'un bénéfice de 2 cents par action au premier trimestre l'année dernière. Pour l'ensemble de l'exercice 2000, la perte nette avait été de 9,6 millions, ou 1,08 \$ par action.

Leader a obtenu le 31 mai une prolongation de l'ordonnance de la Cour supérieure qui la protège contre les recours de ses créanciers, et ce, jusqu'au 3 juillet. Les créances de Leader visées par l'ordonnance atteignent 25,5 millions, dont 12,1 millions sont dus à la Banque Nationale.

À cet égard, la direction de Leader a fait savoir hier qu'en raison du droit de la Banque Nationale d'exiger le remboursement du montant dû, une tranche de 3,5 millions de la dette à long terme a été reclassifiée à court terme. La part de la dette dont l'échéance est prévue dans moins d'un an atteint maintenant 6,2 millions.

« Afin d'assurer la pérennité de la société, la commercialisation de ses nouveaux produits et, éventuellement, son retour à la rentabilité, la direction envisage divers scénarios de refinancement et de restructuration, notamment un financement par actions et le refinancement de sa dette », a précisé Leader dans un communiqué.

Le Fonds de solidarité de la FTQ est également impliqué dans l'entreprise, avec un investissement de 5 millions effectué en septembre dernier.

Feu vert à la fusion de Chapters et d'Indigo

Presse Canadienne

OTTAWA — Les chaînes de librairies Chapters et Indigo peuvent fusionner leurs activités, après en avoir obtenu l'autorisation du Tribunal de la concurrence, hier, au deuxième jour des audiences consacrées à ce sujet.

Le nouveau groupe issu de la fusion devra toutefois se départir de 23 librairies, dont 13 de grande surface, conformément à une condition imposée précédemment par le Bureau de la concurrence. Quatre de ces librairies sont situées dans la région de Montréal (au Centre Rockland, ainsi que trois librairies de la bannière Smithbooks, au Carrefour Laval, à la Place Ville-Marie ainsi qu'au centre commercial Fairview Pointe-Claire.)

À Ottawa, la librairie Smithbooks du Centre Rideau devra aussi être mise en vente.

La décision du tribunal quasi judiciaire a réjoui à la fois les éditeurs canadiens et le Bureau de la concurrence. Les premiers apprécient le code de conduite imposé au nouveau groupe Chapters-Indigo dans ses relations avec les éditeurs, alors que le Bureau de la concurrence estime que la mise en

vente de certaines librairies permettra d'accroître la concurrence sur le marché canadien.

« Plusieurs éditeurs se trouvent dans une situation précaire », a déclaré Simon Potter, un avocat pour le Bureau de la concurrence.

« C'est pour cette raison que nous souhaitons une plus grande concurrence avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, afin que les éditeurs puissent offrir un plus grand nombre de livres », a-t-il ajouté.

Le Tribunal de la concurrence ne fera connaître les motifs de sa décision que dans une semaine environ. Dès la première journée des audiences, mardi, les propriétaires du nouveau groupe, Heather Reisman et son époux Gerald Schwartz, chef de la direction du conglomérat Onex, avaient donné l'assurance au Tribunal que plusieurs acheteurs potentiels avaient manifesté leur intérêt pour les librairies qui devront être mises en vente.

Selon M. Potter, au moins « sept ou huit » de ces acheteurs potentiels sont sérieux et jouissent d'une expérience dans le commerce de détail. Le Bureau de la concurrence refuse toutefois de révéler leur identité.



BANQUE ROYALE
DU CANADA

AVIS DE RACHAT ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG À DIVIDENDE NON CUMULATIF, SÉRIE H

Avec prise d'effet le 24 août 2001 (« date de rachat »), la Banque Royale du Canada (« banque ») rachètera la totalité des actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H en circulation à un prix de rachat de 25 \$ l'action.

La banque versera le prix de rachat le vendredi 24 août 2001, ou après cette date, sur présentation et remise du ou des certificats représentant les actions aux bureaux du Montréal Trust précisés. Le paiement se fera par chèque libellé en dollars canadiens, tiré sur la banque et envoyé par la poste aux porteurs inscrits des actions.

Les dividendes trimestriels réguliers sur ces actions pour le trimestre en cours seront versés séparément le 24 août 2001 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 25 juillet 2001. À compter de la date de rachat, les porteurs des actions ne seront plus habilités à recevoir de dividendes ni à exercer les droits rattachés aux actions.

Pour obtenir des renseignements sur le rachat ou le versement, veuillez communiquer avec :

La Compagnie Montréal Trust
Service des transferts d'actions
C.P. 890, succursale B
Montréal (Québec) H3B 3K5
Télécopieur : (514) 982-7635
Téléphone : 1 866 982-7494

2801542

Développement économique Canada

Fier partenaire de la Chambre de commerce du Québec, Développement économique Canada salue l'excellence de **Saramac inc.**, de Lachenaie, et **Forensic Technology WAI inc.**, de Montréal, entreprises lauréates du *prix Mercure* de la catégorie *Marchés extérieurs*.

Projeter planétaire L'audace de l'exportateur

Développement économique Canada est fier d'être associé à la Chambre de commerce du Québec et à la soirée de gala *Les Mercuriades 2001*.



Développement
économique Canada

Canada Economic
Development



BANQUE ROYALE
DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions émises et en circulation suivantes de cette Banque ont été déclarés pour le trimestre actuel; ils seront payables à compter du 24 août 2001 aux actionnaires inscrits de ces actions émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 25 juillet 2001 comme suit :

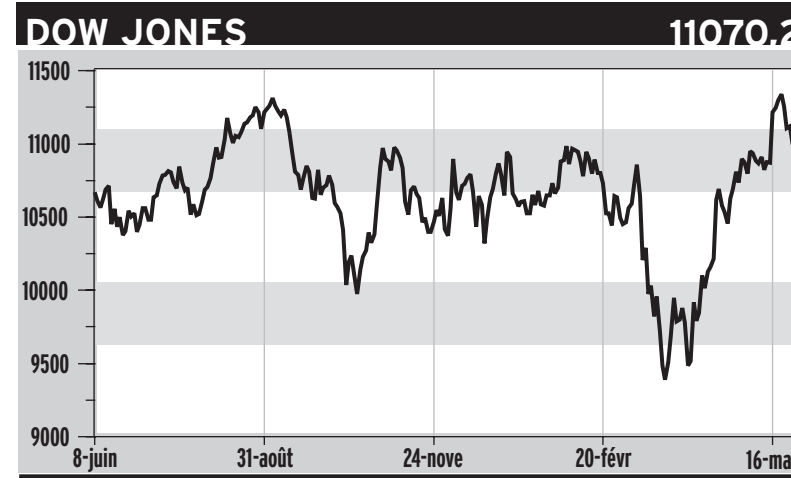
1. Dividende N° 41 d'un montant de 0,5625 \$ par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H;
2. Dividende N° 40 d'un montant de 0,47656 \$ U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série I;
3. Dividende N° 34 d'un montant de 0,44375 \$ par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série J;
4. Dividende N° 34 d'un montant de 0,39375 \$ U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série K;
5. Dividende N° 13 d'un montant de 0,29375 \$ par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série N;
6. Dividende N° 9 d'un montant de 0,34375 \$ par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série O;
7. Dividende N° 9 d'un montant de 0,359375 \$ U.S. par action sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série P; et
8. Dividende N° 456 d'un montant de 0,36 \$ par action sur les actions ordinaires.

AVIS est par les présentes donné que les dividendes N°s 184, 185 et 186 sur les actions privilégiées de premier rang à taux flottant ajusté au cours, série E émises et en circulation de cette Banque ont été déclarés pour les mois d'août, de septembre et d'octobre 2001 et qu'ils seront payables les 12 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2001, respectivement, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux les 31 août, 28 septembre et 31 octobre 2001, respectivement, conformément aux droits, privilèges, restrictions et conditions s'attachant à ces actions.

Par ordre du conseil d'administration
La première vice-présidente et secrétaire
Jane E. Lawson
Le 23 mai 2001

2801541

NEW YORK

[illegible]

FONDS

Suite de la page D 9

[illegible]

***Bibliothèque
et Archives
nationales***

Québec 

La Presse

7 juin 2001

Page D14 manquante